

# BULLETIN MUNICIPAL

# XONRUPT-LONGEMER



DÉPARTEMENT DES VOSGES  
CANTON DE GERARDMER  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Xonrupt – Longemer

Tél 03 29 63 07 24 – Fax 03 29 63 65 50

Mail : [accueil.mairie@xonrupt.fr](mailto:accueil.mairie@xonrupt.fr)



# INFOS PRATIQUES

## • Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h  
et de 15h00 à 17h 30. Samedi de 9h à 12h  
Tél. : 03 29 63 07 24 – Fax : 03 29 63 65 50  
Mail : accueil.mairie@xonrupt.fr

## • La Poste :

du lundi au vendredi de 14h à 16h30  
Tél. : 03.29.63.04.05

## • Pharmacie des Lacs :

du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 19h – Samedi de 9h à 12h  
Fermé le mercredi après-midi  
Tél. : 09.83.00.09.11

## • Médecin :

Docteur JAEGLE - Tél. 03.29.63.06.33  
Médigarde : de 20h à 8h week-end et jours fériés.  
Tél. 0820.33.20.20

## • Infirmière : Emilie et Maxime DUMAY

Tél : 06.74.37.83.32 (uniquement sur RDV)  
6 bis, rue du Hohneck

## • Urgences : Hôpital de Gérardmer de 9h à 19h

Tous les jours - Tél. 03.29.60.29.35

## • Service eau-assainissement

En cas d'urgence : 06 80 00 79 39 – 24h/24

## • Conciliation

Les permanences ont lieu sur rendez-vous uniquement  
Dominique Rossignol, Conciliateur de justice reçoit  
sur rendez-vous au 06.12.16.38.01  
dominique.rossignol@conciliateurdejustice.fr

## • Recyclerie intercommunale

### 17, chemin des Granges Bas à Gérardmer

Ouverture du magasin :

Mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h  
Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h  
Renseignements au 03.29.42.03.74.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÉRARDMER HAUTES VOSGES



## • DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères • 88400 GÉRARDMER — 06 73 88 73 21

HORAIRES	ÉTÉ (du 01/04 au 31/10)	HIVER (du 01/11 au 31/03)
LUNDI au VENDREDI	08:30 • 12:00 13:30 • 17:30	08:30 • 12:00 13:30 • 16:30
SAMEDI	08:30 • 17:00	08:30 • 16:30

Déchèterie fermée le dimanche et les jours fériés

## ÉTAT CIVIL



### NAISSANCES 2023

- Éva, née le 28 avril à remiremont, fille de Jeanne DEPA et Jean-Baptiste POIZAT
- Lucie, née le 17 mars à Remiremont, fille de Isabelle MARTIN et de Florent WILLMANN



### DÉCÈS 2023

- Le 19 mai à Gérardmer, M. Pierre FINANCE, 88 ans époux de M<sup>me</sup> Monique CLAIR
- Le 17 mai à Xonrupt-Longemer, M. Hubert CUNY, 88 ans, époux de M<sup>me</sup> Simone MICHEL
- Le 6 avril à Carqueiranne (Var), M. François CHARMY, 84 ans, époux de M<sup>me</sup> Christiane MAHIEU

## COLLECTE DE SANG DE XONRUPT

Uniquement don de sang total en observant un délai de 8 semaines entre 2 dons.

En salle - équipes mobiles de Nancy

- XONRUPT : **Mercredi 12 Juillet** de 16h00 à 19h30  
SALLE POLYVALENTE
- GERARDMER : **Jeudi 10 août** de 8h30 à 12h00  
et de 16h00 à 19h30 ESPACE TILLEUL

## Que mangera mon enfant à la cantine ?



ALPS et RESTAURANT SCOLAIRE de Xonrupt-Longemer



Chères Xonrupéennes, chers Xonrupéens.

Notre première réunion publique relative à l'élaboration du PLU s'est tenue le 5 juin à la salle polyvalente. L'assistance était nombreuse et a pu écouter la présentation de la procédure et de son cadre réglementaire, prendre connaissance des différentes pièces qui composent le dossier et du projet défendu par la commune d'aménagement et de développement durable dans lequel les élus s'engagent vis-à-vis des administrés.

Depuis, le projet a été présenté aux partenaires publics associés : la chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers, la chambre d'agriculture, la communauté de communes, le parc des ballons, le conseil départemental, le service départemental d'architecture et du patrimoine, le service départemental de l'emploi, du travail et des solidarités et la direction départementale des territoires. Chacun a pu donner son avis sur le projet de la commune et a, soit validé le projet, soit imposé d'apporter des modifications afin de trouver un consensus qui permette de pouvoir arrêter le projet de PLU.

C'est un équilibre très compliqué à trouver puisque nous devons respecter les contraintes imposées par les différentes lois successives qui imposent entre autres la limitation des constructions à venir afin de ne pas étendre les espaces urbanisés. Nous ne pouvons aucunement favoriser des zones réservées à l'habitation principale malheureusement, pourtant indispensable à notre équilibre.

Tant que nous n'aurons pas de PLU approuvé nous n'aurons pas de solutions qui pourraient permettre d'orienter nos choix.

La seconde réunion publique est prévue, comme vous le savez, le 5 juillet.

L'exercice est très compliqué, très encadré mais nous devons tous ensemble tout faire pour y arriver.

Vous aurez vu par ailleurs les travaux engagés sur notre commune et nous attendons avec impatience de pouvoir analyser l'impact des modifications apportées à la circulation autour du lac. Nous souhaitons avec le conseil départemental, finaliser ces aménagements en 2024. Ils sont apparemment très attendus.

Nous avons pu constater une forte fréquentation touristique sur notre territoire depuis quelques semaines. C'est bien pour notre économie, mais veillons à trouver des solutions pérennes pour rester attractif avec une meilleure organisation.

Nous devons déjà faire attention à notre consommation d'eau. Je compte sur vous tous pour faire le maximum d'économies possibles en ce domaine. L'eau est un bien précieux.

Des arrêtés préfectoraux et communaux sont parus pour inciter ou obliger à ces économies.

Les efforts de l'an dernier ont permis une économie de 20%. Continuons nos efforts !

Nous attendons bien sûr, la mise en place de toutes nos manifestations estivales. Elles seront encore nombreuses et appréciées.

Encore une fois merci à nos associations dynamiques et à leurs nombreux bénévoles.

Soyons vigilants sur les risques de feux de forêts. Ils sont bien réels. Évitez les feux de barbecues interdits et ne jetez en aucun cas vos mégots au sol.

Je vous souhaite néanmoins à toutes et à tous un excellent été et je vous demande encore une fois de respecter les horaires de tonte pour le mieux être de chacun. Merci à vous.

Bonne lecture à tous.

Michel Bertrand

## Journée conviviale pour les aînés

Dimanche 2 avril, les xonrupéens âgés de 70 ans et plus étaient conviés au traditionnel repas à la salle polyvalente offert par la commune et le CCAS. 82 personnes ont répondu présentes.

Dès le samedi après-midi, les membres du conseil municipal se sont affairés à la mise en place et à la décoration des tables. Pour certains, c'était la corvée de pluches : 12 choux, 10 kg de carottes, 10 kg de navets, 25 kg de pommes de terre... pendant que mijotaient doucement : 9 kg d'échine salée, 7 kg de saucisses fumées et 7 kg de lard fumé !

Cuisinée par Stéphane Richard aidé de Xavier Perrin et Arnaud Viry, la copieuse potée lorraine a régalé les convives.

Ce dimanche festif a ravi tous les participants heureux de se retrouver dans une joyeuse ambiance.



Pour ceux qui en avaient fait le choix ou qui ne pouvaient être présents, 158 colis de produits régionaux ont été distribués (45 hommes, 64 femmes et 49 couples).

## Le label PEFC

**Le label PEFC est le programme de reconnaissance des certifications forestières.**

Ce label est une certification de gestion durable des forêts. En effet, il garantit aux consommateurs que les produits qu'ils achètent sont issus des forêts gérées dans le respect des équilibres environnementaux, économiques et sociétaux. La certification veille à la préservation des forêts pour les générations actuelles et futures.

PEFC est une démarche volontaire de la part des communes forestières, des propriétaires forestiers et des entreprises de transformation du bois.

L'ensemble de la filière forêt-bois est concerné par cette certification. Les entreprises qui désirent valoriser leurs produits issus de forêts certifiées PEFC mettent en place une chaîne de traçabilité (chaîne de contrôle) afin de pouvoir les vendre sous le label PEFC. Aujourd'hui, la demande en produits certifiés PEFC est de plus en plus importante et la certification

est devenue un atout pour l'accès aux marchés publics et privés. En optant pour la certification PEFC ou sa chaîne de contrôle, les forestiers et les entreprises de la filière bois bénéficient de l'appui d'une marque dynamique et reconnue pour répondre à la demande croissante de produits issus de procédés respectueux du développement durable.



**Rappel :** la gestion durable des forêts est un enjeu majeur pour demain. Il ne faut pas oublier que les forêts contribuent aux grands équilibres de notre planète. Il s'agit de ressources naturelles représentant un quart de la surface de la terre.

Elles abritent deux tiers des espèces animales et végétales. Elles sont un puits de carbone, stockant 30% des émissions de gaz à effet de serre. Elles génèrent environ 450.000 emplois en France.

**Fumeurs ne jetez pas vos mégots en forêt !**



## La « chasse aux œufs » du lundi de Pâques 10 avril 2023



C'est par une belle journée ensoleillée, qu'a eu lieu cette manifestation avec toujours plus de succès, puisque nous avons enregistré 135 enfants tous plus motivés les uns que les autres pour trouver nos pommes de pin bien cachées dans la nature par les enfants du CMJ.

Le terrain avait été séparé en deux zones l'une pour les enfants jusqu'à 6 ans (75 enfants) et l'autre pour les enfants de 7 à 11 ans (70 enfants). Tous se sont lancés à la recherche des «cocottes» dans une joyeuse débandade.

Les enfants xonrupéens (52), communes alentours (25) et vacanciers (58) ont été inscrits sur place (72), par internet (51) et par l'intermédiaire du camping (12).

2 pommes de pins «dorées» bien dissimulées par Monsieur le Maire ont permis à deux enfants de repartir avec chacun un gros œuf en chocolat ; il s'agit de Léonie Mangeney 2 ans chez les petits et Thomas Bastian 7 ans pour les grands.

La manifestation organisée dans le cadre du label « Famille + », avec la participation du conseil municipal des jeunes, a été un gros succès. Les enfants très heureux ont pu, à l'issue de leur recherche, bénéficier d'un petit goûter offert par la municipalité.

Cette sympathique activité sera reconduite l'année prochaine pour le plus grand bonheur des petits et des grands !

Nous tenons à remercier en particulier Philippe Barotte et les membres du CMJ qui ont ramassé, préparé et caché les cocottes de pin.

## Accueil des nouveaux xonrupéens

Pour l'année 2023, le concours des maisons fleuries ne sera pas organisé. La municipalité souhaite à la place, présenter à l'ensemble des xonrupéens les nouveaux arrivants de l'année au cours de la cérémonie des vœux du Maire.

Les nouveaux habitants sont donc cordialement invités à se présenter à l'accueil de la Mairie pour qu'ils puissent être recensés en vue de cette petite fête de début d'année 2024.

Nous leur souhaitons dès à présent la bienvenue dans notre village.



## Nettoyage de printemps

Organisé par la municipalité avec la collaboration du Conseil Municipal des Jeunes, le nettoyage de printemps s'est déroulé le samedi 22 avril à partir de 9 h. Sous un ciel clair avec du vent, 11 adultes et 5 enfants se sont répartis le centre du village, puis vers 10 h direction le lac de Longemer. L'ambiance était joyeuse et le ramassage a généré environ 30 kg de déchets (papiers, plastiques...).

Nous pouvons en conclure qu'en cette période de l'année notre village est relativement propre.

Les participants se sont retrouvés à la mairie pour y partager le verre de l'amitié et se sont donné rendez-vous l'année prochaine.



**En attendant, merci d'être respectueux de notre bel environnement.**



## Commémoration du 8 mai

Lundi 8 mai, élus, représentants des associations patriotiques et leurs porte-drapeaux, pompiers, gendarmes et nombreux citoyens étaient réunis pour la commémoration de la victoire du 8 mai 1945.

Après la lecture du message officiel par le 1<sup>er</sup> Adjoint Patrick Viry et l'énoncé des noms des victimes sur les monuments aux morts par les enfants du CMJ, des gerbes

ont été déposées. Toujours fidèles, les Trompes de Chasse de la Vallée des Lacs ont assuré la partie musicale avec notamment, en ouverture, « La Xonrupéenne », morceau écrit par Alain Remy.

A l'issue de cette cérémonie, toutes les personnes présentes ont été conviées à partager le verre de l'amitié à la salle Frédéric Ancel.

## VIE MUNICIPALE



### Aménagements au camping Domaine de Longemer suite à l'incendie

Suite à l'incendie du 6 mars 2023 qui a détruit l'ancien bâtiment construit en 1986 faisant fonction de lingerie et de bloc sanitaire, le directeur Stéphan Pollet a mis en place une lingerie et un bloc sanitaire de type "Algeco". La lingerie a été installée au fond du camping.

Le bloc sanitaire disposé non loin du bâtiment détruit comprend toilettes, douches, éviers..., bien aménagé extérieurement il s'intègre parfaitement à l'environnement naturel.

En attendant une nouvelle construction, ces deux bâtiments provisoires vont permettre d'apporter un service équivalent à ce qui était proposé précédemment.

## VIE SCOLAIRE

### Départ en retraite de Martine Perrin



La cloche a sonné pour Martine Perrin (3<sup>e</sup> en partant de la gauche), ATSEM à l'école maternelle des Deux Lacs qui a pris sa retraite à la fin de l'année scolaire. Tous les enfants lui ont fait un dernier au revoir. Martine aimait beaucoup son travail et comme elle dit, «pour faire ce métier il faut aimer les enfants et avoir de la patience».

Avant de travailler à l'école maternelle, Martine a fréquenté plusieurs entreprises et pour élever ses enfants, elle a profité de quelques années de congé parental. Puis en septembre 95, elle arrive à l'école maternelle des Arrentès de Corcieux où elle aura la joie de partir avec les élèves en classe de mer.

Depuis 14 ans, elle est ATSEM à l'école des deux lacs, principalement en grande section et accompagne également les enfants à la cantine.

Martine est très heureuse de terminer sa carrière dans notre commune où règne une bonne ambiance au sein d'une bonne équipe. La tête remplie de bons souvenirs, elle est prête.

Pour la retraite elle a beaucoup de projets : d'abord profiter de partir en vacances, voyager et jardiner. Elle souhaite également passer du temps à s'occuper de ses cinq petits-enfants.

Martine, nous te souhaitons une très joyeuse et longue retraite.

## L'année du conseil municipal des jeunes de Xonrupt-Longemer

Cette année fut riche en actions pour le conseil municipal des jeunes. Le premier trimestre fut consacré aux décorations de Noël de la mairie. Les jeunes ont participé aux commémorations, au nettoyage de printemps et à la chasse aux œufs.

Le projet choisi cette année était autour de la sécurité et des premiers secours. Le samedi 11 mars, les jeunes conseillers ont pu visiter l'ensemble de la caserne des pompiers de Gérardmer. Quinze jours plus tard, ils ont pu s'exercer chacun leur tour aux gestes de premiers secours.



Un grand merci à M. Ertzbischoff pour son accueil et les activités proposées qui ont beaucoup plu aux enfants.



## Spectacle de fin d'année

Vendredi soir, le 16 juin, les classes de maternelle, CP et CE1 ont présenté un spectacle de fin d'année.



Ce spectacle était le point d'orgue du travail de l'année sur le thème de l'eau. En effet, les enfants avaient étudié l'eau et le milieu aquatique selon diverses approches :

- scientifique tout d'abord avec l'association l'eaudici qui les a sensibilisés à l'importance vitale de l'eau et leur a fait découvrir la faune des lacs de Longemer et de Lispach. Ces interventions ont été subventionnées par le conseil départemental dans le cadre d'un projet EDD (Éducation au Développement Durable)
- Culturelle ensuite, avec la création par les enfants d'un conte : Le voyage de Bubule.; mis en scène par un chorégraphe danseur ; Cissé Dipocko.

Les élèves ont également participé à un cycle chant choral « avec Ysabelle Masade de l'école intercommunale de musique, toujours sur le thème de l'eau.

Le résultat était d'une grande qualité. Les enfants ont pris un réel plaisir à danser devant une salle comble de parents sous le charme.

## Le tour du lac

Une réunion publique d'information présentée par le Conseil Départemental et la commune de Xonrupt-Longemer a exposé le 13 avril le projet d'aménagement du tour du lac, effectif dès le mois de juin.

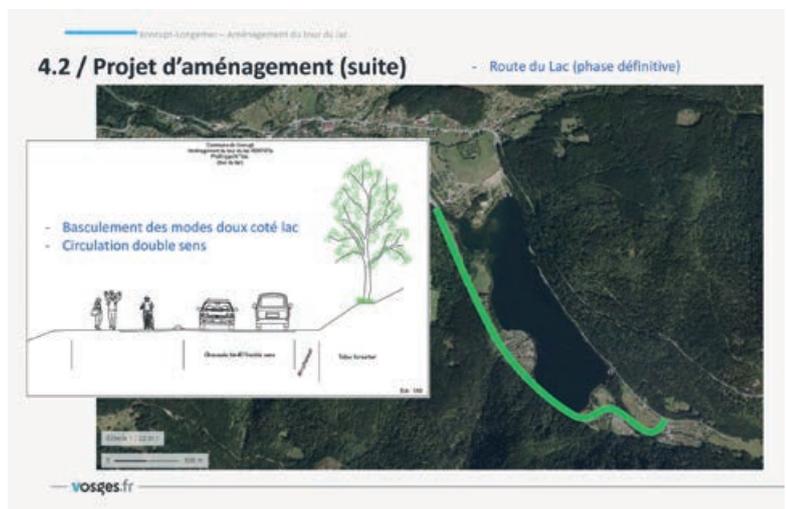
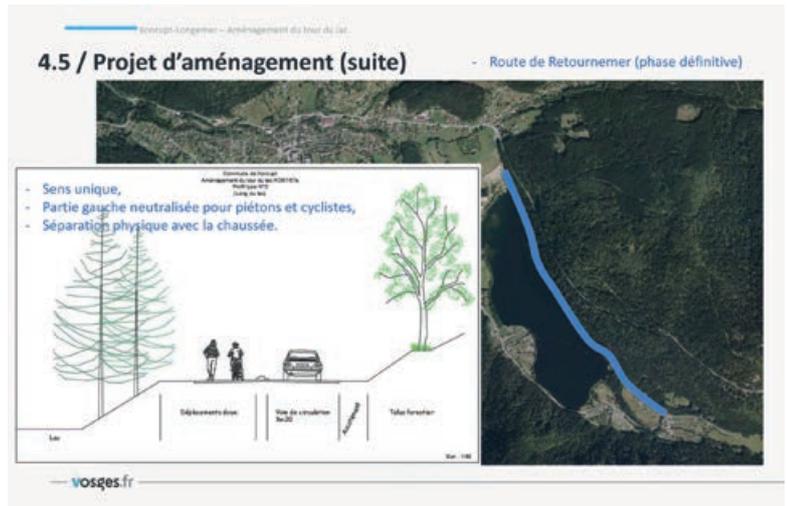
Un aménagement piétonnier est mis en place tout autour du lac et une voie de voitures est abandonnée au profit des piétons et vélos. Les voies sont délimitées par des balisettes à l'axe de la chaussée.

Côté route D67 (bas de la Schlucht), le sens unique pour les voitures est privilégié de Retourner vers Longemer. Côté D67a (côté campings) le double sens voitures persiste.

En 2024, des aménagements seront entrepris pour permuter la voie partagée actuelle qui se situe côté montagne au profit du côté lac et la route D67 redeviendra provisoirement à double sens le temps des travaux.

Le Conseil Départemental porteur du projet, envisage également la modification du carrefour à proximité du camping Verte Vallée ainsi que celui à proximité des pédalos rue de la Plage. Cette dernière rue restera en double sens voitures et vélos en attendant un futur aménagement vélo qui devrait se profiler sur la partie de l'ancien camping municipal côté lac.

L'été sera une belle période d'essais et d'observations. Une restitution est envisagée au cours d'une prochaine réunion publique en septembre.



## Modifications du transformateur

La suppression du transformateur 20 000 Volt / 400 Volt au pylône présent dans le local annexe derrière la salle polyvalente est une obligation.

Le coût de ces modifications se décline comme suit :

- Enlèvement du transformateur et de deux cellules haute tension, puis envoi vers filière spécialisée pour l'élimination des déchets dangereux : **11 186.40 € TTC**
- Modification alimentation électrique par ENEDIS : **8 350.56 € TTC**
- Changement armoire électrique avec l'ensemble des départs (chauffage, éclairage...etc..) : **10 875.76 € TTC**
- Consuel pour mise en service nouvelle installation : **384.00 € TTC**



## Réaménagement du HLM

Le projet de réaménagement du HLM à côté de la poste est acté et budgétisé. Le désamiantage de la façade ouest ainsi qu'une des quatre salles de bain a été réalisé par une entreprise spécialisée au cours des dernières vacances de Pâques.

Le cabinet d'architectes Diptyk s'est chargé de déposer le permis et les marchés ont été passés dans la foulée. Le début des travaux sont programmés pour la fin de l'été 2023 et la livraison des appartements est prévue pour fin 2024.

Il est prévu de faire sept logements :

- 1 F2 PMR de 64,50 m<sup>2</sup>
- 1 F2 accessible de 42,65 m<sup>2</sup>
- 1 F1 de 29 m<sup>2</sup>
- 1 F3 de 56,30 m<sup>2</sup>
- 1 F4 de 64,65 m<sup>2</sup>
- Et 2 appartements de 25,35 m<sup>2</sup> sous les toits.



L'adjonction d'une cellule commerciale de 68 m<sup>2</sup> sur un sous-sol de la même superficie est annexée dans ce programme de réhabilitation.

Le bâtiment sera rattaché au réseau de chaleur de la chaudière bois.

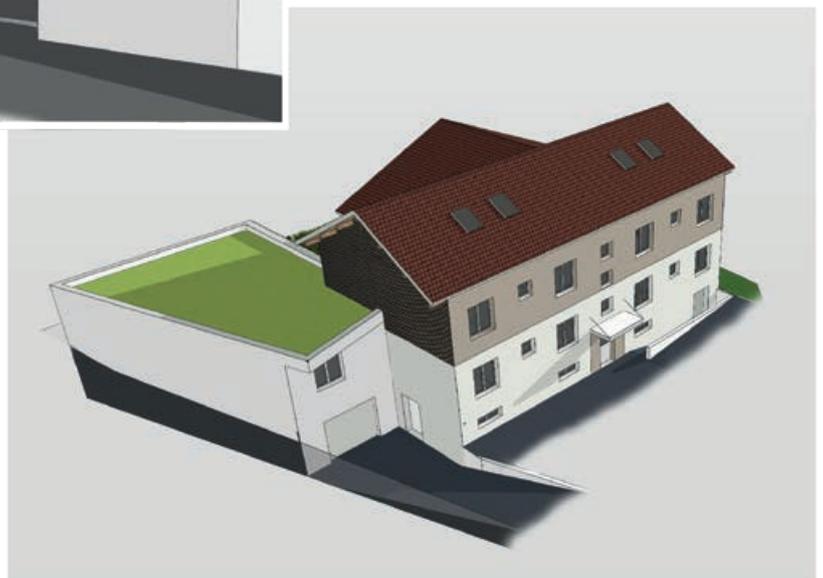
Le prévisionnel des dépenses est de 981.452€ TTC

Nous remercions le propriétaire de la parcelle mitoyenne qui autorise le passage d'engins dans son jardin pour faciliter le terrassement.

## La chaufferie bois

La Chaufferie bois est maintenant entièrement terminée par la pose d'un boîtier de sécurité en façade, ainsi que par la réalisation d'un enrochement pour soutenir le terrain voisin. Cet enrochement a été réalisé et financé par l'entreprise Fabéton que nous remercions.

Il ne reste plus qu'à poser un portail côté rue des Trèfles pour sécuriser l'endroit.



## Isolation des bâtiments communaux

L'isolation des bâtiments communaux est une continuité après la mise en place de la chaufferie bois comme mode de chauffage.

Les travaux consistent en la pose d'un isolant type laine de bois en extérieur pour le bâtiment mairie/ école élémentaire avec une finition enduite.

Les fenêtres seront changées et l'isolation des combles est prévue par l'intérieur. Les bureaux du dernier étage seront abandonnés et descendus d'un niveau dans le logement vacant du premier étage.

La pose d'une ventilation est nécessaire ainsi que le remplacement des luminaires par des leds.

L'école maternelle ne sera pas en reste et sera isolée par le dessous de la toiture et par l'intérieur, tout comme les murs de la BCD, avec changement de menuiseries extérieures et pose de ventilation.

Le bureau d'études Terranergie de Saulcy sur Meurthe est en charge du dossier et du passage des marchés.

Les travaux doivent démarrer pendant les vacances scolaires de cet été et se poursuivre à la rentrée grâce à un déménagement par roulement des classes en travaux vers la BCD.

Montant des travaux 922 546€ subventionnés

Un diagnostic amiante devra être réalisé au préalable et la façade Ouest traitée en désamiantage.



## Entretien des bancs

Ce sont les services techniques municipaux qui, chaque année, remettent en état les bancs situés sur notre commune.

Cette année, ce sont les bancs du bord du lac qui sont ciblés. 12 sont avec des ferrures métalliques qui sont à détordre et à repeindre ; 4 en béton sont à sceller plus fermement. Les planches abîmées sont changées ou repeintes. Les bancs non réparables et trop détériorés sont remplacés par des neufs.

Ces interventions dues aux variations climatiques mais aussi aux incivilités sont chiffrées à 2084€ TTC pour cette année.

## Le cimetière

En 2022 une somme de 60 000€ avait été votée au budget pour agrandir le cimetière communal. Ce projet n'a pu être réalisé par manque de disponibilité de l'entreprise. L'agrandissement prévoyait la réalisation de trois travées de plus, un agrandissement du columbarium et la création d'un jardin du souvenir qui était très demandé.

Les travaux, remis à l'ordre du jour, consistent à déplacer le mur côté Est qui est en préfabriqué béton, de 7 mètres vers le centre de Xonrupt et prolonger les murs longitudinaux en pierre.



## Une laverie automatique à Xonrupt !!

Depuis le 15 mai, Sophie et David Delacote ont ouvert Le Lavoir des lacs.

Situé au 1810 route de Colmar, vous avez à votre disposition : six machines à laver (trois de 6 kg, deux de 14 kg et une de 20 kg) et trois sèche-linge (deux de 17 kg et un de 30).

Dans cette laverie connectée, vous avez la possibilité de créer un compte fidélité via une application qui vous permet de télécharger votre facture tous les mois et de bénéficier de remise fidélité.

De manière simple et efficace, en créditant votre compte, vous pouvez payer directement via votre application. (Visibilité des machines)

Idéal du particulier aux conciergeries, en passant par les propriétaires de gîtes, Le Lavoir des lacs se veut éco-responsable avec un système d'injection automatique de lessive (marque Ecocert).

*Alors n'hésitez pas, le Lavoir des Lacs est en libre-service 7 jours sur 7 de 6h30 à 21h30.*



## Du changement au fournil des Lacs

Le 11 mai 2017 après 3 ans de formation au CFA de Versailles (2 ans en pâtisserie et 1 an en boulangerie) puis 2 ans chez un employeur en région parisienne, Dylan Dartois venait travailler au Fournil des Lacs.

Six ans plus tard, le 11 mai 2023, il reprend le commerce de son patron avec sa compagne Gwladys. Il continuera comme par le passé à confectionner la baguette locale «la Belbriette» issue d'une farine du Moulin de Savigny (elle aussi locale), le croissant aux brimbelles, le pâté lorrain (la même recette), le kougelhopf et bien d'autres pâtisseries mais aussi des pains spéciaux et toutes les commandes que vous voudrez lui confier.

*Le Fournil des Lacs : 03 29 60 03 07.*

## Au relais Boulas

Après 27 années passées derrière les fourneaux, Patrick Caël rend son tablier. Le restaurant "Chez Dédé" se transforme en "Au relais Boulas" avec aux commandes Anne-Charlotte Boulas et Olivier Bernard.

Fille du propriétaire "Aux petits Boulas" de Gérardmer, Anne-Charlotte propose ses 14 années d'expérience acquises aux côtés de son père et Olivier, qui a travaillé entre autre cinq ans au Grand Hôtel, vient confirmer ce duo de qualité qui a pour objectif de "faire plaisir" à la clientèle.

Pour cela, les produits de saison sont travaillés sur place et alimentent une carte qui évolue au fil du temps. Les menus du jour sont donc à suivre tout au long de l'année pour des surprises dans l'assiette et dans un cadre totalement repensé vintage qui appelle au souvenir pour certains et à la découverte pour les plus jeunes.



*Ouvert tous les jours (également dans l'après-midi pour déguster en terrasse : glaces, crêpes et limonade)*

*Tél : 03.29.63.03.86 – 12h00-13h30 / 19h00-20h30*

*Fermeture : dimanche soir, lundi toute la journée et mardi soir*

## Du nouveau à Xonrupt !



Depuis début juillet, la Cabane des élans a ouvert ses portes.

Il s'agit d'un café-brocante-déco tenu par Sabine et Jean Marc (JM comme il aime être appelé) Eisenbach de sympathiques nancéiens tombés amoureux de notre beau village.

JM est passionné de brocante depuis des années et souhaite avec Sabine faire de ce lieu un endroit convivial où l'on pourra acheter une grande variété d'objets tout en savourant un moment de détente autour d'une boisson et d'un morceau de tarte maison faite par Sabine.

La Cabane des élans propose sur deux niveaux des objets anciens rénovés, des objets vintage ainsi qu'une boutique déco qui est ouverte dans un premier temps les week-ends et vacances scolaires.

Par beau temps, on pourra profiter du jardin et de la brocante extérieure.

Alors n'hésitez pas à pousser la porte de cette jolie boutique située au 1366 route de Colmar pour y découvrir et acheter les nombreux trésors qu'elle recèle.

*Tél : 07.87.20.06.05*

## Zoom sur la Société des Fêtes de Xonrupt

Depuis plus d'une trentaine d'années, la Société des Fêtes organise des événements festifs tout au long de l'année dans notre commune.

Pour assurer le succès de chaque événement, les quatorze membres se réunissent une fois par mois. Au fil de la réunion, ils soumettent de nouvelles idées, des avis, pour préparer la manifestation à venir.

Dans cette équipe soudée et bien rodée, chacun connaît son rôle, et la répartition des tâches s'effectue spontanément.

Nous connaissons tous les 4 manifestations annuelles, une pour chaque saison:

- Le vide grenier en mai
- Le feu de la St Jean en juillet
- Tout Xonrupt aux boules en septembre
- St Nicolas en décembre.

Mais d'autres événements viennent s'ajouter, notamment la construction et l'exposition de sujets fixes lors de la fête des jonquilles. Cette entreprise a commencé par le magnifique gâteau en 2019. Il marquait les 100 ans de notre village. Afin de le conserver jusqu'en octobre, pour les célébrations du centenaire, l'association a eu l'idée de le recouvrir de tissu rose.

Pour le 50<sup>e</sup> anniversaire de la fête des jonquilles 2023, Hallucinogène, n°1 au palmarès des grands volumes, est sorti de terre.

« On voulait que la structure puisse être vue de loin » explique Christelle. Le champignon, une idée à elle !



Ce sujet a demandé de nombreuses heures de réflexion, puis encore plus d'heures de montage pour les membres de l'association.

A partir de mi-janvier, les monteuses, les soudeuses et les cueilleuses de mousse, lichen et feuilles y ont consacré chaque vendredi après-midi et chaque samedi.

C'est dire que les week-end ont été chargés !

Le traditionnel feu de la Saint-Jean réclame également une grosse préparation. Celle-ci débute dès le mois de mai.

L'association organise la coupe du bois, son transport, le montage de la chavande, ainsi que les festivités de la soirée.

**De nombreux bénévoles viennent en renfort, apportant leur savoir-faire et du matériel (camion, grue...)**

**“SANS EUX ON NE POURRAIT PAS LE FAIRE”  
CONCLUT LA PRÉSIDENTE”**

Christelle Bertrand.

## Remerciements aux cueilleurs et piqueurs

Tous les membres de la Société des fêtes et moi-même tenons à remercier la municipalité de Xonrupt, l'amicale des parents d'élèves, Choco, Thibault, Benjamin, la scierie Mathieu, les maisons Gico, l'entreprise Derexel, la serrurerie Lalevée ainsi que les associations et les particuliers qui sont venus cueillir et piquer notre sujet fixe.

**Sans vous nous n'aurions pas pu aller au bout de notre projet.**

La présidente



La municipalité remercie toutes les personnes impliquées dans l'animation et la décoration du village à l'occasion de la 50<sup>e</sup> fête des jonquilles.

## Interview



Le vendredi 31 mars 2023, les élèves de la classe de CM1/CM2 ont interviewé les constructeurs du sujet fixe de la Société des Fêtes de XONRUPT. En effet, la construction se passe sous le préau de l'école. Les élèves ont donc pu suivre, jour après jour, l'évolution de la construction.

- **Combien de sujets fixes allez-vous fabriquer ?** Jade  
On va fabriquer un seul sujet fixe.
- **A quoi cela va-t-il ressembler ?** Noé  
Cela va ressembler à un champignon bizarre.
- **Que construisez-vous ?** Sasha  
C'est un champignon « hallucinogène ».
- **Combien êtes-vous pour le construire ?** Clémence  
Nous sommes entre 6 et 8 à participer.
- **Quand avez-vous commencé ?** Maélie  
On l'a commencé mi-janvier et on vient tous les week-ends.
- **Pourquoi construisez-vous cela ?** Thibault  
On construit cela pour l'animation du village à l'occasion de la fête des jonquilles.
- **Pourquoi voulez-vous faire des sujets fixes au lieu de faire des chars ?** Méloée  
C'est pour que cela reste à Xonrupt dans notre village.
- **Pourquoi tout ça est-il aussi grand, et pourquoi cela prend-il autant de place ?** Germain  
C'est grand car on veut recouvrir le pont du rond-point.
- **Pourquoi l'installez-vous à Xonrupt ?** Hugo  
Nous construisons cela à Xonrupt pour faire l'animation dans le village car on fait partie de la Société des Fêtes de XONRUPT.
- **Comment allez-vous assembler vos constructions ?** Noah  
Choco (entreprise Jeancolas) va transporter, demain, les 2 moitiés du pied du champignon sur le rond-point. Puis il reviendra placer les 2 morceaux du chapeau, une fois que le pied sera piqué de jonquilles.
- **Combien mesure-t-il ?** Jasmine  
Le diamètre est de 7 mètres et la hauteur de 8 mètres.

# VIE ASSOCIATIVE

- **Est-ce que le métal, c'est de la récupération ?** Andy  
Oui, tout est récupéré ! Même les barres métalliques.
- **En combien de partie est-il construit ?** Adèle  
Ce sujet fixe est construit en 3 parties et il y a un petit escargot et des lanternes en plus.
- **Combien de temps a duré la construction ?** Côme  
La construction a duré 3 mois.
- **Combien coûte ce sujet fixe ?** Jules  
On n'a pas trop d'idées mais pas beaucoup car il y a beaucoup de récupération. Le coût du grillage et des matériaux est déduit de la récompense que l'on obtiendra pour ce sujet fixe. On a eu peu de dépenses, en fait.
- **Combien faut-il de jonquilles ?** Eliott  
On compte 50 bouquets au mètre carré. Il nous faut 2 500 bouquets. On a fait le calcul pour trouver 12 500 jonquilles si chaque bouquet compte 50 fleurs.
- **Combien de sortes de végétaux allez-vous utiliser ?** Clémence  
Il nous a fallu 5 végétaux différents : mousse, lichen, feuille, copeaux, jonquilles.
- **Combien avez-vous mis de feuilles d'arbres sous le grillage ?** Naomie  
On ne sait pas précisément. Ce sont des feuilles de hêtre récoltées à Tendon.
- **Où cueillerez-vous les jonquilles ?** Lucas  
On les cueillera là où il y en a le plus, peut-être du côté des Relles Gouttes.
- **Dans combien de jours pensez-vous avoir terminé ?** Louane  
Nous pensons avoir fini dans 2 semaines.
- **Quand aurez-vous fini la construction ?** Léa  
On a fini le gros œuvre mais ça sera totalement fini pour le 15 avril (pour la fête des jonquilles).
- **Aurez-vous fini la construction avant Pâques ?** Gabin  
Non, car il faut encore piquer les jonquilles et cela se fait la veille de la fête, une semaine après Pâques.
- **Pourquoi le mettez-vous sur le rond-point ?** Sami  
Nous le mettons pour qu'il soit vu et comme nous sommes xonrupéens, nous le plaçons au même endroit que là où on avait mis le gâteau du centenaire...
- **Comment ferez-vous pour le déplacer ?** Mathéo  
Un camion va venir pour transporter les moitiés du pied du champignon.
- **Comment le mettez-vous sur le rond-point ?** Lucas  
Il faudra un camion grue pour tout porter. Ce n'est pas très lourd mais c'est très encombrant. On l'accrochera avec des sangles.

**Nous remercions chaleureusement les constructeurs de nous avoir accordé de leur temps.**



## Le 1<sup>er</sup> grand prix cycliste du camping du domaine de Longemer

Sous un beau soleil, le 1<sup>er</sup> grand prix cycliste du camping du domaine de Longemer s'est déroulé le dimanche 9 avril 2023. Le départ est donné à 13h30 aux 69 concurrents dont trois féminines, devant l'entrée du camping, route de la Plage.

Dès les premiers kilomètres, le rythme élevé ne permet pas de réelles attaques. Au fil des six tours de dix kilomètres autour du lac et dans les rues de Xonrupt, celles-ci fument mais aucun coureur ne se détache et la victoire se dispute au sprint.

Cette dernière revient à Simon Wihmet de l'A.C. Thann. Maël Didier se classe 7<sup>ème</sup> et premier coureur Gérômois. Sylvie Riedle est la première féminine.

Félicitations aux organisateurs de la course et aux signaleurs bénévoles qui ont dû être très attentifs en raison des nombreux vacanciers présents en ce dimanche de Pâques aux abords de notre beau lac de Longemer.



## Astuces jardin



### Mariage de légumes dans votre potager

N'hésitez pas à mélanger des légumes variés et autres végétaux dans vos cultures. Ils pourront ainsi bénéficier des propriétés de leurs voisins.

Par exemple, comme ils ont des besoins différents en eau et en nutriments, les légumes racines et les légumes feuillus font d'excellents voisins.

### De bons mariages :

- Carottes et oignons
- Haricots à rames et épinards
- Tomates et laitues
- Courgettes et bourrache
- Choux et betteraves, haricots, laitues, petits pois, salades, tomates
- Poireaux et carottes
- Navets et petits pois

### Inviter des fleurs et des plantes aromatiques

Vous pouvez aussi planter des fleurs entre vos rangs de légumes. Outre l'intérêt esthétique, les plantes compagnes peuvent attirer sur elles ou repousser des insectes nuisibles.

Les œillets près des carottes, des tomates, concombres ou autres plantes à fort développement pour stimuler leur production et éloigner pucerons et fourmis.

Les capucines sont appréciées des pucerons. En plantant ces fleurs en bordure du potager, ces nuisibles délaisseront vos légumes.

La bourrache pour attirer les pollinisateurs dans le potager. En outre, elle agit comme répulsif contre les limaces et escargots.

Le souci va éloigner les pucerons, les mouches, les nématodes et autres parasites. Il est recommandé de le planter près des tomates, laitues, courgettes, aubergines, choux ou encore carottes.

## Nos jeunes cueilleurs récompensés



Lundi 15 mai, les enfants des deux écoles, ont été récompensés par la Société des Fêtes de Gérardmer pour leur contribution à la cueillette des jonquilles.

Les petits de la maternelle ont été invités à un spectacle de ventriloque à la MCL et les élèves de l'élémentaire à un spectacle de cirque au Casino. Les deux représentations ont enchanté les 1150 écoliers du secteur de Gérardmer et déclenché une bonne dose d'éclats de rire.

Radioux, chacun est rentré avec un petit sac de friandises, montrant avec fierté et bonheur sa médaille du meilleur cueilleur. Cerise sur le gâteau, une entrée gratuite offerte pour Fraispertuis City !

Récompenses bien méritées, puisque toute l'école a cueilli 3472 bouquets, sous une météo capricieuse, froide et pluvieuse.

Merci à la Société des Fêtes de Gérardmer et un grand bravo aux enfants et enseignants de Xonrupt qui ont contribué à la réussite de la 50<sup>e</sup> fête des jonquilles.

## La verbalisation électronique pénale évolue

Dans le cadre de modernisation de la Police Municipale, une solution de Géoverbalisation électronique (GVE) sur smartphone est mise en place.

Grâce à une application, l'enregistrement devient simple et instantané. Elle permet également la prise de photo et la géolocalisation de l'infraction.

Les tâches administratives de saisie ou de transmission sont supprimées et l'information est traitée directement par le centre national de traitement de Rennes après authentification sécurisée.



## Ayons les bons réflexes pour éviter les départs de feu

En France, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine : en cas de sécheresse, de canicule ou de vent fort, un mégot mal éteint jeté depuis une fenêtre de voiture ou en bord de route, une étincelle dans un champ ou un jardin peut suffire à dévaster des hectares de forêt et de végétation en quelques minutes seulement.

Une idée fausse est de croire que seuls les habitants de l'aire méditerranéenne sont concernés par les incendies de forêt.

### Chacun d'entre nous est concerné.

Dans les zones déjà touchées, le risque s'intensifie et commence à atteindre la moyenne montagne. À l'avenir, sous l'effet du changement climatique, **la saison des incendies de forêt va s'allonger dans l'année (de 3 mois actuellement à 6 mois dans un avenir proche)** et concernera l'ensemble du territoire métropolitain d'ici le milieu du siècle.

### Alors ayons les bons réflexes !

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. Si vous fumez dans votre voiture, soyez vigilant, les cendres incandescentes peuvent partir depuis une fenêtre ouverte.
- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être sur une terrasse chez soi plutôt qu'en pleine nature, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent s'enflammer.
- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe c'est de travailler loin de la végétation et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)



**GOUVERNEMENT**  
Liberté Égalité Fraternité

## Êtes-vous concerné par les obligations légales de débroussaillage ?

**VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS :**

- situés dans un territoire aux risques d'incendies
- situés à moins de 200 m de forêts, maquis, garrigues, landes...

**VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BÂTIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES\***

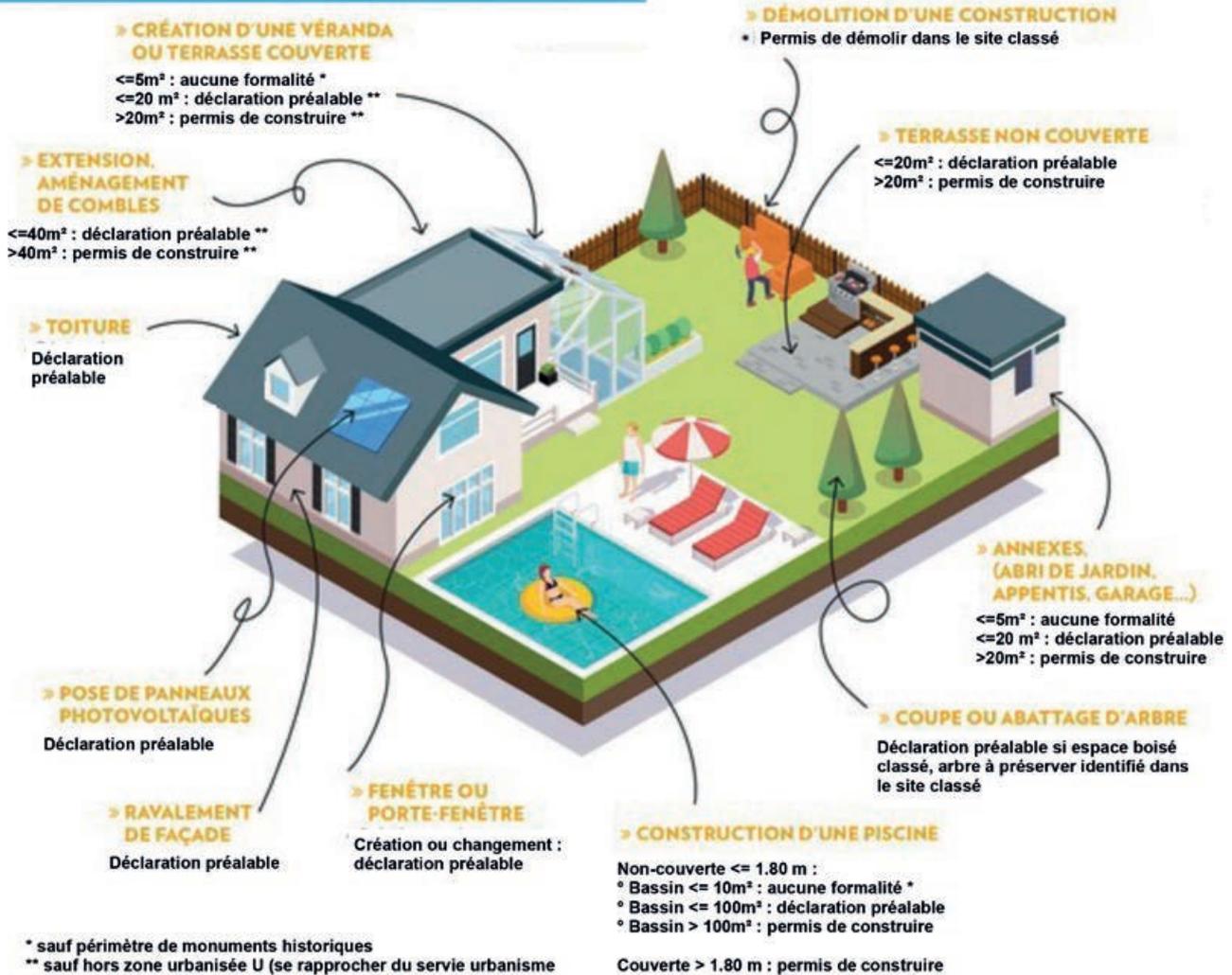
\*vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)

**FRANCE VERTÉ**  
Agriculture - Mobilité - Accessibilité

**AYONS LES BONS RÉFLEXES**

## QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



## La petite info

### CONTINUER À RECEVOIR DES MAILS & ARRÊT DE LA MESSAGERIE WANADOO

L'arrêt du service mails Wanadoo (service de France Télécom à l'époque, racheté par Orange) est annoncé depuis le 1<sup>er</sup> juin 2006. L'opérateur a laissé près de 20 ans pour migrer leur boîte mail Wanadoo vers Orange.

En effet, les adresses en Wanadoo sont encore pour le moment valides, mais de plus en plus blacklistées par les divers Fournisseurs d'Accès à Internet, car les spammeurs utilisent massivement l'alias Wanadoo fourni automatiquement par Orange aux comptes orange. Les mails envoyés depuis une adresse Wanadoo provoquent un rejet de la part d'autres

opérateurs, comme Gmail par exemple qui n'accepte plus la réception de mails provenant de Wanadoo.

Aujourd'hui, si vous faites partie des derniers utilisateurs vous subissez le fait de ne pas recevoir certains mails émis par les différents fournisseurs d'accès (non-réception de mail, spams, etc.). Nous vous invitons à migrer vers Orange ou tout autre prestataire de boîtes mails rapidement.

Le service Numérique de l'AMRF reste à votre disposition pour toutes questions :

[numerique@amrf.fr](mailto:numerique@amrf.fr) ou 04 26 78 05 59

## Sauvegarder vos données

Nous utilisons quotidiennement des ordinateurs ainsi que des téléphones mobiles. Comme beaucoup d'autres personnes, vous stockez sans doute des photos, des vidéos, des musiques, et d'autres fichiers numériques sur vos appareils. Mais comment conserver ces données efficacement ? Imaginez que votre téléphone portable tombe dans l'eau, il va être plutôt difficile de récupérer ce qu'il y avait dessus s'il ne fonctionne plus...

Beaucoup ignorent encore l'importance d'une bonne stratégie de sauvegarde. Voici un petit guide pour mettre vos données à l'abri.

### Les bonnes pratiques :

- Sauvegarder vos données d'ordinateur (images, films, documents, etc), mais aussi vos données de téléphone portable.
- Identifier ce qui est important, et ce qui ne l'est pas. Sauvegarder des fichiers dont vous n'avez pas besoin, cela ne sert à rien. Il faut donc savoir ce qui a besoin d'être sauvé.
- Faire des sauvegardes régulièrement. Réaliser une sauvegarde par mois, par appareil pour ne pas avoir de mauvaise surprise. Si vous utilisez rarement votre ordinateur ou votre téléphone, une sauvegarde tous les six mois peut suffir.
- Si possible, faites en sorte que vos données soient toujours à deux endroits différents simultanément minimum : sur votre ordinateur ou votre téléphone, et sur un disque dur externe, Cloud, dossier sur un autre PC, etc.

### Où et comment sauvegarder vos données :

Pour un ordinateur, le plus simple est d'utiliser un disque dur externe, ou une clé USB avec assez d'espace pour stocker ce que vous voulez dessus.

- En le faisant manuellement : sélectionner les dossiers avec les fichiers que vous souhaitez conserver, et copier les sur votre disque dur ou clé USB.
- En utilisant des logiciels de sauvegarde : tels que "free file sync", "sauvegarde facile", "EaseUS Todo Backup Free". Ces logiciels, une fois bien configurés, pourront réaliser des sauvegardes automatiquement.



Vous pouvez également utiliser le Cloud pour faire vos sauvegardes. Par exemple : "Google Drive", "Dropbox", "microsoft onedrive", etc.

Attention cependant avec ces solutions, de petits espaces de stockage sont généralement offerts, mais si vous voulez un plus grand espace de stockage, il faudra payer un abonnement. Aussi, vos données ne seront pas forcément stockées en France...

Pour votre téléphone portable, vous avez la possibilité de le faire via le cloud : "Google drive" et "Google Photo" pour les téléphones android et "Icloud" pour les téléphones Apple ( Iphone et Ipad). Sinon, la manière la plus simple est de brancher votre téléphone portable sur votre ordinateur. Sur le téléphone, autoriser la connexion avec le PC, (" autoriser le transfert de fichier"). Ensuite depuis votre ordinateur, vous allez voir votre téléphone portable qui apparaît dans la même fenêtre que les disques dur et les clé USB. Cliquez dessus pour naviguer parmi les dossiers de votre téléphone. Pour information, les photos de votre téléphone sont la plupart du temps stockées dans le dossier "DCIM". N'hésitez donc pas à copier ce dossier pour le coller sur votre ordinateur.

N'hésitez pas à regarder sur internet : *comment sauvegarder mes dossiers d'ordinateur*, ou encore : *comment sauvegarder les photos de mon téléphone portable*. Vous trouverez des tutoriels qui vous expliqueront plus précisément les procédures à suivre.

Vous avez également un guide de bonne pratique sur le site du gouvernement :

[https://www.cybermalveillance.gouv.fr/medias/2019/11/Fiche-pratique\\_sauvegardes.pdf](https://www.cybermalveillance.gouv.fr/medias/2019/11/Fiche-pratique_sauvegardes.pdf)

**10 CONSEILS POUR FAIRE VOS SAUVEGARDES** mémo

- 1 Effectuez des sauvegardes régulières de vos données
- 2 Identifiez les appareils et supports qui contiennent des données
- 3 Déterminez quelles données doivent être sauvegardées
- 4 Choisissez une solution de sauvegarde adaptée à vos besoins
- 5 Planifiez vos sauvegardes
- 6 Déconnectez votre support de sauvegarde après utilisation
- 7 Protégez vos sauvegardes (perte, vol, casse...)
- 8 Testez vos sauvegardes
- 9 Vérifiez le support de sauvegarde
- 10 Sauvegardez les logiciels indispensables à l'exploitation de vos données

ADOPTER LES BONNES PRATIQUES



Pour en savoir plus ou vous faire assister, rendez-vous sur [Cybermalveillance.gouv.fr](http://Cybermalveillance.gouv.fr)

## La boîte à livres n'est pas une déchetterie !



La boîte à livres est une petite bibliothèque où l'on dépose et emprunte gratuitement des livres.

Nous vous rappelons que vous devez mettre à disposition des lecteurs uniquement des LIVRES (en français). Les revues, magazines, publicités et autres sont à déposer dans les conteneurs prévus à cet effet, situés à divers endroits de la commune ou bien encore à la déchetterie directement. Merci de votre compréhension.

**DISPOSITIF NATIONAL  
CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR**

**SES MISSIONS**

- 1 ASSISTANCE AUX VICTIMES D'ACTES DE CYBERMALVEILLANCE
- 2 INFORMATION ET SENSIBILISATION SUR LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUE
- 3 OBSERVATION ET ANTICIPATION DU RISQUE NUMÉRIQUE

**QUI EST CONCERNÉ ?**

PARTICULIERS    COLLECTIVITÉS TERRITORIALES    ENTREPRISES

RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR :  
[www.cybermalveillance.gouv.fr](http://www.cybermalveillance.gouv.fr)

Version 2.0

## Réglementation

### Lutte contre les bruits de voisinage



M. le maire rappelle les termes de l'article 11 de l'arrêté préfectoral n° 80/92 relatif aux bruits de voisinage.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que dans les limites fixées ci-après :

- les jours ouvrables :  
de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

### Usage de lanterne volante interdit

L'arrêté préfectoral du 28 avril 2023 interdit l'usage de lanterne volante ou de ballon lumineux sur tout le département et durant toute l'année



### Taille des haies

Il est interdit de tailler des haies et d'abattre des arbres situés dans et le long de parcelles agricoles entre le 15 mars (pour les particuliers) ou le 1<sup>er</sup> avril (pour les agriculteurs) et le 15 août.

Cette interdiction a été instaurée par le Parlement européen afin de protéger la période de reproduction et de nidification des oiseaux.



### Affichage des permis de construire et déclarations préalables

Vous êtes autorisé à réaliser des travaux par une autorisation ou un permis de construire, pensez à mettre en place le panneau d'affichage correspondant.

Afficher sur le terrain les caractéristiques de votre projet est une obligation. L'affichage se fait grâce à un panneau rectangulaire d'au moins 80 centimètres de longueur et de largeur. Vous trouverez ce type de panneau dans les magasins de bricolage.

L'affichage sert à informer les tiers de votre projet et permet de clôturer les délais de recours des tiers au-delà de deux mois. (R 600-2 code de l'urbanisme). En l'absence d'affichage sur le terrain, l'autorisation peut être contestée plus longtemps même après la réalisation des travaux. Plus d'informations et conditions d'affichage sur [service-public.fr](http://service-public.fr)

### Aux abords du lac de Longemer

Les feux et les barbecues sont strictements interdits par arrêté préfectoral.



Les feux et les barbecues sont strictements interdits par arrêtés préfectoral



Pas de camping



Chiens tenus en laisse et interdits dans l'eau



### Piscines et bains à remous

Toute piscine ou spa, non réservé à l'usage personnel d'une seule famille, **doit être déclaré en mairie ainsi qu'à l'ARS (à l'aide du formulaire de déclaration d'ouverture disponible sur le Web) et répondre à des exigences sanitaires** en vue de limiter l'exposition des baigneurs à des dangers physiques, chimiques et microbiologiques.

S'ils ne sont pas correctement conçus, exploités et surveillés, les spas plus particulièrement, offrent les conditions favorables à la prolifération de nombreux germes : Escherichia coli (germe témoin de contamination fécale) et autres coliformes, Legionella, Pseudomonas aeruginosa, staphylocoques pathogènes, amibes pathogènes, mycobactéries, etc.

## Solutions des jeux du N°100

3	9	5	7	8	4	2	1	6
1	8	7	5	2	6	3	9	4
6	2	4	1	3	9	8	5	7
5	1	8	6	4	7	9	2	3
4	5	9	2	5	3	7	8	1
7	3	2	9	1	8	4	6	5
2	5	3	8	7	1	6	4	9
9	4	1	3	6	2	5	7	8
8	7	6	4	9	5	1	3	2

10 V O L O G N

16 S

17 L O N G E M E R T

20 A R N I É

21 C A

22 B L A N C H I M E N T

23 R

24 P É D A L O

25 C U

26 B

27 F O I N S

28 C

29 B E R N A D E T T E

30 R U P T

31 S A P I N

32 T

33 M O N T A G N E S

34

35 S C I E R I E

U R A M S W A Y

1 P O

2 C H A R L E M G E

3 B R I M B E L L E

4 R I M B E L L E

5 R

6 P L O M B E S

7 B É A B A

8 T R E M P L I N

9 L I N

11 C O

12 C H

13 B

14 C H A P E L L E

15 P I E R R A T

18 J O

19 S K I

O M L

I R

E

A B

R

E

M

C



### Recette sympa

#### LA CHOLANDE

Mettre 500 g de farine dans une terrine, y ajouter 3 œufs, 100 g de beurre mou, 3 cuillerées à soupe de crème fraîche, un peu de levure, 1 cuillerée et demi à soupe de sucre et 1 verre de lait. Mélanger et travailler la pâte à la main jusqu'à ce qu'elle soit ferme puis laisser reposer 2 h. Étaler la pâte dans un moule à tarte et parsemer de lardons. Faire cuire à four moyen pendant 45 mn.

Bonne dégustation.

# AGENDA DES MANIFESTATIONS

12 JUILLET-16 AOÛT

## MARCHÉ BIO ET ARTISANAL

Sur la place du 22 octobre 1919  
en face de la mairie  
Les mercredis de 16h à 20h

15 JUILLET

## FEU DE SAINT-JEAN

Organisé par la Société des Fêtes  
en face du camping Le Domaine  
de Longemer.  
Buvette, snack et animation  
à partir de 19h

16 JUILLET

## RANDONNÉE DES LACS ET MONTAGNES

Sans classement au chronométrage et  
ouverte à tous organisée  
par Gérardmer cyclotourisme.

23 JUILLET

## 51E MORONDE DES BEUQUILLONS

Repas du bûcheron, danses  
folkloriques, histoires en patois  
sans oublier l'accordéon,  
l'épinette et le psaltérium  
3037 route de Retournermer  
19h30- Adultes : 24 € Enfants  
12 ans : 12 € PAS DE RÉSERVATION

29-30 JUILLET

## 35E TRACE VOSGIENNE VTT

Départ et arrivée en face du  
camping Le Domaine de Longemer  
Rens. : <https://tracevosgienne.fr/>

01-17 AOÛT

## EXPOSITION DE PEINTURE

Organisée par les Chevalets  
en liberté - Salle polyvalente  
de Xonrupt-Longemer - Entrée libre

05-06 AOÛT

Les Foulées de Longemer  
Course à pied autour du lac 10 km,  
3 km, et enfants

05 AOÛT

## LES 8 HEURES DE MARCHÉ ATHLÉTIQUE

Organisé par Athlé Vosges Vallée  
des Lacs, circuit à plat à l'intérieur du  
camping Le Domaine de Longemer.

13 AOÛT

## 12E LES BROCS DU LAC

Vide-grenier et marché artisanal  
près du lac, organisé par  
l'association histoire-Patrimoine

15 AOÛT

## FÊTE DES BÛCHERONS

Fête traditionnelle avec vieux métiers  
à 14H00 - 3037 route de Retournermer

19 AOÛT

## 36E GRAND PRIX DE LA VILLE DE XONRUPT

Course cycliste organisée par  
le Vélo Sport Géromois.  
Renseignements 03.29.63.06.15  
ou [velo.sportgeromois@free.fr](mailto:velo.sportgeromois@free.fr)

27 AOÛT

## 24E LES BALLONS VOSGIENS

Le vélo Sport Géromois organisera  
les 24<sup>es</sup> Ballons Vosgiens,  
cyclo sportive sous l'égide de la  
Fédération Française de Cyclisme

10 SEPTEMBRE

## TOUS À VOS BOULES

Organisé par la Société des Fêtes  
de Xonrupt. Inscriptions à 13h30.  
Rens. (Magali) : 06.81.69.90.53

# INFORMATIONS

## LISTE DES MEMBRES DU BUREAU MAIRIE DE XONRUPT - LONGEMER

- Patrick VIRY – 1<sup>er</sup> adjoint  
chargé des Travaux Bâtiment et Logement
- Jocelyne MELIN – 2<sup>e</sup> adjoint  
chargée de l'Information, la Communication  
et l'Animation
- Laurent MONGAILLARD – 3<sup>e</sup> adjoint  
chargé de l'urbanisme, des affaires scolaires,  
Périscolaires et Conseil des Jeunes
- Chantal BASTIEN – 4<sup>e</sup> adjoint  
chargée du Tourisme et Camping
- Noël QUINANZONI – 5<sup>e</sup> adjoint  
chargé des Associations, du Sport et Culture,  
Gestion des salles, de l'Environnement,  
des Forêts et cadre de vie

## PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- Maire : Monsieur le maire reçoit  
UNIQUEMENT sur rendez-vous
- Adjoint : Les adjoints reçoivent  
UNIQUEMENT sur rendez-vous.

## DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

- Jocelyne MELIN

## MEMBRES DE LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION

- Jocelyne MELIN
- Éliane THIEBAUT
- Danièle CUNY
- Chantal BASTIEN
- Nadège PRZYBYLAK-PAGEE
- Jean-Baptiste POIZAT
- Sébastien GERMAIN
- Cathy GRANDEMANGE
- Nicole VIRY

## ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

- Delphine DORFEANS
- Nathalie THOMAS-DORIDANT
- Noël QUINANZONI
- Del DIDIER
- Patrick VIRY
- Christelle BERTRAND
- Stéphane BERTRAND
- Nathalie CLAUDE

## CRÉDIT PHOTOS

- Mairie de Xonrupt / Ecole des deux lacs
- Photo de couverture : Projet de réhabilitation du  
HLM rue de l'Hôtel de ville (photo non contractuelle)

## Prochaine parution en Octobre 2023

Remise des articles pour le 15 août 2023.  
N'hésitez pas à nous transmettre vos ar-  
ticles ou messages à l'adresse mail  
suivante: [infocom.mairie@xonrupt.fr](mailto:infocom.mairie@xonrupt.fr)

